

Autreville **INFOS** Novembre 2019

SOMMAIRE

P1 – Les mots du maire

P2 – Elections municipales

P3 – Repas des Seniors

P3 – Travaux dans la commune

P4 – Zone à urbaniser

P4 – Remerciements

P4 – Etat civil

P4 – Recensement population

P5 – Enquête logement

P5 – Fermeture de la mairie

P5 – Attention aux escrocs

P5 – Ecole Marguerite Reitz

P5-6 – Les 20 ans du PEL

Edito - Les mots du maire



Nous voici déjà à proximité de la fin de l'année 2019. Ce numéro d'Autreville Infos devrait être l'avant-dernier de notre mandat. Il est particulièrement destiné à vous informer sur les élections municipales à venir : comment être candidat, le déroulement du scrutin, l'élection du maire. Après 12 années au service de la commune et de ses habitants, je désire maintenant prendre du temps pour ma famille et pour moi-même. Etre maire d'Autreville-sur-Moselle aura été un honneur mais il faut savoir passer la main. J'encourage chacune et chacun à s'interroger sur l'investissement qu'il pourrait apporter au sein d'une équipe municipale pendant 6 ans et à se faire connaître afin qu'une liste puisse être constituée. C'est parmi les membres élus de cette liste ou de ces listes, s'il y en a plusieurs, que sera ensuite élu le maire, femme ou homme, de notre commune.

Financièrement, la situation de notre village s'est améliorée grâce à notre désendettement et de nouveaux investissements vont pouvoir être envisagés dans les années à venir. Les projets et les besoins ne manquent pas : rénovation de l'école, de la salle polyvalente, de l'église, de la voirie, de la vie associative, ... Un maire comme un conseiller municipal ne désire qu'une chose : améliorer la vie des habitants, petits et grands. Mais pour cela il faut des moyens financiers. La prochaine équipe en disposera davantage que la précédente, raison de plus pour s'engager dans un mandat. Pour l'avenir, il conviendra également de préserver le RPI, de renforcer l'accueil périscolaire, de redonner de la vigueur aux relations effilochées avec la commune et les élus de Millery, village avec lequel nous avons pourtant tellement d'affinités. Dans quatre mois, nous irons voter. En attendant va venir la période des fêtes. Saint-Nicolas passera à Autreville le samedi 7 décembre et nous devrions nous retrouver le samedi 11 janvier pour la cérémonie des vœux. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

Le maire – Jean-Jacques BIC



Un minibus coloré au service des associations du PEL



20 ans du PEL – Animation Village anime un atelier poterie

Elections municipales



Les conseillers municipaux et les conseillers communautaires seront renouvelés en 2020. Les scrutins sont programmés le **dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour** et le **dimanche 22 mars 2020 pour le second tour**.

Inscription sur les listes électorales et vérification de votre inscription

Les listes électorales utilisées pour ce scrutin seront à jour des **inscriptions intervenues jusqu'au 7 février 2020**. Il existe une possibilité de s'inscrire après cette date, dans des cas limitativement prévus par la loi.

Vérifiez votre situation électorale grâce à un téléservice rapide, accessible gratuitement et facilement sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47>.

Nombre de conseillers à élire

Le nombre de conseillers municipaux à élire varie suivant la population de la commune. Dans notre commune, il y aura **11 conseillers municipaux à élire**.

La règle de la parité hommes-femmes n'est pas à respecter dans les communes de moins de 1 000 habitants.



Déclaration de candidature

La déclaration de candidature est **obligatoire**. Une personne qui ne s'est pas portée candidate ne

peut pas être élue, même si elle a des électeurs. Un candidat ne peut se présenter que dans une seule commune.

Il est possible de ne se présenter qu'au 2nd tour, à la condition que le nombre de candidats déclarés au 1^{er} tour soit inférieur au nombre de conseillers municipaux à élire.

Dans notre commune, si moins de 11 candidats se présentent, des candidatures nouvelles seront acceptées au 2nd tour.

Les candidatures doivent être déposées à la préfecture de Meurthe et Moselle. La date d'ouverture et les lieux de dépôt seront fixés par arrêté préfectoral, généralement en février.

Les dates limites du dépôt sont le jeudi 27 février 2020 à 18 heures pour le 1^{er} tour et le mardi 17 mars à 18 heures pour le 2nd tour.



Système de vote et suffrages à obtenir pour être élu

Les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée, sur des listes complètes ou non.

Le vote et son décompte restent dans tous les cas individuels ! Ainsi, il vous sera possible de rayer le nom des candidats pour lesquels vous ne souhaitez pas voter ou d'ajouter le nom de candidats déclarés : c'est le système du panachage.

Attention, il n'est pas possible :

- d'ajouter le nom d'un candidat non déclaré ;
- d'ajouter des contributions ou des avis personnels sur les candidats, sous peine que votre bulletin de vote soit nul.

Des candidats peuvent être élus dès le 1^{er} tour. Pour cela, ils doivent réunir à la fois :

- la majorité absolue des suffrages exprimés (sans les bulletins blancs et nuls) ;
- et un nombre de suffrages au moins égal au quart de celui des électeurs inscrits.

Un 2nd tour est organisé si le 1^{er} tour n'a pas permis d'attribuer l'ensemble des sièges de conseillers municipaux.

Pour être élu au 2nd tour, il faut obtenir le plus grand nombre de suffrages. Si plusieurs candidats obtiennent le même nombre de suffrages, le candidat le plus âgé est élu.

Les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans.



L'élection du maire

Le maire n'est pas nécessairement le candidat le mieux élu ou tête de liste.

Le maire est élu par les conseillers municipaux lors de la première séance du conseil municipal qui suit les élections.



L'intercommunalité

Le représentant de la commune à la Communauté de Communes du Bassin de Pont-à-Mousson

sera également désigné. Il s'agit du conseiller communautaire. Notre commune a 1 siège.

Le conseiller communautaire sera désigné et connu à l'issue de la première séance du conseil municipal suivant les élections. Le maire sera toujours désigné conseiller communautaire, sauf s'il démissionne de cette fonction ; il sera alors remplacé par le (la) premier(e) adjoint(e).



Pour les personnes souhaitant s'engager ou simplement découvrir et mieux comprendre la fonction de conseiller

municipal, l'Association des maires et des présidents d'intercommunalité de Meurthe-et-Moselle a créé une courte vidéo : nous vous invitons à la visionner directement sur <https://www.adm54.asso.fr/fr/a-savoir/video-sur-le-role-du-conseiller-municipal-n.html>. Des informations relatives aux élections sont également présentes dans l'onglet « Elections 2020 » avec des documents en accès libre pour les futurs candidats.

Repas des seniors



Le repas des seniors a été servi au restaurant « La Table de l'étang » le dimanche 10 novembre. Il a réuni 31 convives de plus de 65 ans, invités par la commune. Très convivial, ce délicieux repas a permis aux participants de passer ensemble un bon moment d'échanges, de discussions et de rires. Merci à nos hôtes qui ont su faire de ce repas une fête bien agréable. Le minibus du PEL a été mis à contribution pour covoturer les personnes qui le souhaitaient. Au retour, à la demande des occupants du véhicule qui

ne peuvent plus se déplacer par eux-mêmes, un tour complet du village a été effectué. Beaucoup de souvenirs et de découvertes.



Permettez-nous toutefois de regretter la triste et petite polémique qui a privé les membres du conseil municipal de ce repas. En effet, loin de l'idée de vouloir inviter des élus au restaurant aux frais des contribuables, il s'agissait d'abord de remercier le travail et l'engagement bénévole des conseillers municipaux pendant 6 années au service de la collectivité. La commune leur devait bien cela. Mais devant les critiques naissantes, certains conseillers eux-mêmes ont décidé de renoncer à ce repas. Fort heureusement, de nombreux habitants nous ont fait part de leur désapprobation et nous ont prodigué des encouragements.

Travaux dans la commune



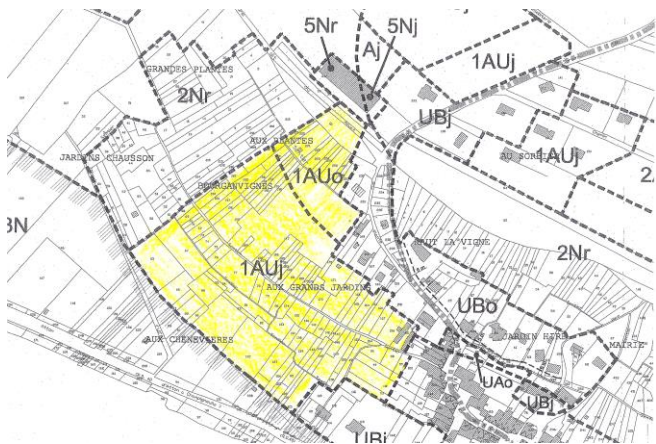
La façade de la mairie a été refaite par l'entreprise FERREIRA. Il ne reste plus qu'à installer des toilettes accessibles à l'intérieur du bâtiment, avant la fin de l'année.

Le nouvel équipement de la cuisine de la salle polyvalente a été commandé et devrait être installé prochainement. Composé d'un nouveau groupe froid, d'un four vertical à réchauffement rapide, d'un four électrique à plusieurs niveaux et de nouvelles plaques de cuisson, ce matériel va remplacer la vieille cuisinière électrique peu fonctionnelle.

Dès que possible, les nouveaux jeux seront installés sur l'aire de jeux.

Les fenêtres de l'école menaçant de tomber, un devis a été demandé pour remplacer l'ensemble des huisseries de la façade de l'école. Ce sont des travaux urgents à inscrire au budget 2020. Des subventions seront sollicitées.

Zone à urbaniser



Dans le précédent bulletin de septembre, nous avons annoncé que la société STV s'était désintéressée du projet d'urbanisation et qu'aucune suite n'avait été donnée. Or, juste après la parution de ce bulletin, nous avons appris de manière informelle qu'un agent immobilier de la société STV démarchait les propriétaires de cette zone à urbaniser. Le projet n'est donc pas abandonné. Ces négociations de terrains à prix fixe sont tout à fait normales et légales. Si la société STV obtient la maîtrise foncière, elle pourra alors travailler avec le conseil municipal sur un projet d'aménagement conforme à la délibération prise en mars 2019 (voir le numéro d'Autreville Infos du mois d'avril). Cela permettra le développement raisonnable de notre village.

Remerciements



Le maire et les conseillers municipaux profitent de ce dernier bulletin de l'année pour remercier

chaleureusement celles et ceux qui travaillent pour la collectivité :

Sophie BOUCTOT, secrétaire de mairie et du SIAMA

Valérie MUNIER, entretien et restauration scolaire

Priscillia POISSON, ATSEM

Dominique GOBE et Laurence PACHOUD, ATSEM, transport et restauration scolaires

Audrey MULLER et Thibaut BOUDRIQUE, entretien des espaces verts et du village

N'oublions pas dans nos remerciements les personnes en charge de nos enfants : les 3 enseignantes du RPI, la directrice, les animatrices et animateurs de l'accueil périscolaire.

Etat civil



Madame Jeanine MAGNIER née BLANCHET est décédée à Nancy le 24 septembre 2019. Elle était née à Lay-Saint-Christophe le 19 septembre 1927 et demeurait rue de la Source avant son départ en

maison de retraite. Ses cendres ont été dispersées dans le Jardin du Souvenir du cimetière d'Autreville-sur-Moselle. Nous présentons nos condoléances à sa famille.

Recensement de la population



Les habitants d'Autreville-sur-Moselle seront recensés du 16 janvier au 15 février 2020. **C'est Madame Laurence PACHOUD** qui sera notre agent recenseur.

Vous pouvez vous faire recenser par internet à partir du 16 janvier sur le site www.le-recensement-et-moi.fr Votre agent recenseur vous remettra vos codes confidentiels de connexion.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier.

Vos réponses sont strictement confidentielles.

Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Votre agent recenseur est tenu au secret professionnel, il est muni d'une carte officielle.

Enquête logement 2020



Le ministère de la Cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalise, au quatrième trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

Dans notre commune, quelques logements seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS chargé d'interroger les ménages occupant ces logements prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Merci de lui réserver un bon accueil.

Fermeture secrétariat de mairie



La secrétaire de mairie prendra des congés du mardi 23 décembre 2019 au jeudi 2 janvier 2020 inclus. La mairie sera donc fermée pendant cette période. En cas de besoin, s'adresser au maire ou aux adjoints.

Le maire sera absent d'Autreville-sur-Moselle du 26 novembre au 16 décembre. Parti au Sénégal avec VERSO, il ne sera pas joignable au téléphone. En cas d'urgence, appelez un adjoint.

Attention aux escrocs



Dans diverses communes de notre secteur, mais aussi dans notre village, des personnes se présentent au domicile de personnes âgées pour leur vendre des calendriers.

Pendant que l'une capte l'attention de la victime, l'autre fouille la maison. Redoublez de prudence en cette période de l'année. N'ouvrez pas votre porte à n'importe qui, parlez par la fenêtre. Les seules personnes habilitées à vous proposer des calendriers sont le facteur, les pompiers en uniforme ou les employés qui collectent les déchets ménagers munis d'une carte.

Chorale Mill'Autr'Chants



La chorale «Mill'Autr'Chants» donnera un concert de Noël le **dimanche 15 décembre à 15h30** en l'église d'Autreville-sur-Moselle.

Venez les écouter et chanter avec eux, c'est entrée libre !

Ce concert sera suivi d'un pot de l'amitié dans la salle polyvalente.

Si vous voulez partager leur plaisir de chanter, les choristes et leur chef de chœur Odile SERMENT seront heureux de vous accueillir les mercredis de 18h45 à 20h30 à la salle polyvalente d'Autreville.

Aucun talent particulier n'est requis.

Vous pouvez vous renseigner sur place ou par téléphone au 03 83 84 30 24.

Monoxyde de carbone : danger !



Ecole Marguerite Reitz



Pendant la semaine du goût du 14 au 18 octobre, les élèves ont travaillé autour du pain. Ils ont découvert et goûté différents types de pains (pain de seigle, pain de maïs, pain aux céréales, pain nordique, pain complet, pain sportif...). Les plus grands ont travaillé le texte injonctif à travers la recette du pain et celle de la pizza puisqu'ils ont réalisé en fin de semaine une pâte à pizza qu'ils ont ensuite garnie et rapportée chez eux !

Pour poursuivre notre semaine du goût, les élèves ont visité l'atelier boulangerie Marcotullio à Louvigny. Nous avons été accueillis par Florian Marcotullio, le papa de Théo, qui nous a montré comment fonctionnait la boulangerie (les différents types de pain, les machines à pétrir, le four...). Nous avons nous-mêmes réalisé un petit pain que nous avons rapporté à la maison. Nous avons été très bien accueillis, avec boissons et viennoiseries !



Séance photos pour le calendrier de fin d'année : nous nous sommes inspirés du photographe Robert Doisneau...

Le marché de Noël des écoles aura lieu le vendredi 6 décembre à l'école Marguerite Reitz, à Millery, entre 17h30 et 19h

Le Projet Educatif Local a 20 ans !



Voici un retour en images sur la fête des 20 ans de notre Projet Educatif Local au service de tous les habitants des 14 communes, des associations et des écoles de ce territoire. L'anniversaire a été fêté le samedi 19 octobre.



Spectacle tout public l'après-midi

L'exposition de photos retraçant 20 années d'existence du PEL installée, les stands des associations mis en place, l'après-midi de fête pouvait commencer. Tout d'abord, place au théâtre avec la compagnie Roue libre qui a présenté au public son spectacle « Caracordage » fait de poésie et de bouts de ficelle et de cordes diverses.



Qui se souvient de l'ancien manège des Magasins Réunis ?

Propriétaire de l'ancien manège de chevaux de bois des Magasins Réunis de Nancy, la compagnie Roue libre l'a installé dans la salle du Couarail de Loisy pour le plaisir des petits qui chevauchaient et des plus grands qui pédalaient...

Plusieurs stands d'associations ont pu présenter leurs activités mais aussi proposer des animations. Pour sa part, Animation Village d'Autreville-sur-Moselle a permis aux visiteurs de s'adonner à la pratique de la calligraphie avec François Issenhuth et au travail de la terre avec Marie-Françoise et Michel Propin.



Atelier calligraphie animé par François (Animation Village)



Apéro-concert animé par les Hurléloups



Stand de l'AFR Millery-Autreville

D'autres associations autrevilloises ont exposé leurs actions. Ce fut le cas de l'AFR et ses nombreuses activités ainsi que de VERSO et la solidarité internationale avec le Sénégal.



Buffet et soirée dansante pour clore la fête



Un PEL dans la course !

De nombreux visiteurs et bénévoles ont participé au « tacotmaton », se faisant ainsi photographier sur un des bolides ayant participé au dernier « Family Tacots » de Loisy. Ici, de dignes représentantes de la fédération Familles Rurales en compagnie de la présidente du PEL.

A l'heure de l'apéritif offert par le PEL, la chorale des Hurléloups de Loisy nous a fait cadeau d'un concert très apprécié. Après les discours et prises de paroles autour des 20 ans du PEL et de l'inauguration du minibus magnifiquement décoré, il était temps de se retrouver autour de la table et de partager un repas préparé et servi par BHL Gastronomie, un traiteur d'Atton, et animé par Vincent.

Pour terminer la soirée en beauté et dans la bonne humeur, DJ Meya a proposé au public de venir danser sur la piste ce dont il ne s'est pas privé dès les premières mesures d'un madison.

Souhaitons que les nombreuses associations des 14 communes du Projet Educatif Local continuent encore longtemps à proposer des actions culturelles, sportives, ludiques, à destination des jeunes et des familles, mais aussi des accueils de loisirs, des accueils périscolaires, des chantiers jeunes, des sorties familiales, de grandes manifestations, ...

Autreville *INFOS* – novembre 2019
www.autrevillesurmoselle.mairie54.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques BIC
Rédacteurs : Philippe Englert – Laurent Muller – Marie-Paule Sauder – Jean-Jacques Bic
Imprimé par nos soins
Merci à Marylène LAUTHE qui distribue bénévolement nos publications.

